

▶ À quand la fin de l'impunité pour Israël ?

Geplaatst op woensdag 21 november 2012 | 



Depuis quelques jours, le Gouvernement d'Israël, qui compte dans ses rangs plusieurs ministres issus de l'extrême-droite, s'est lancé dans un nouveau massacre dans la bande de Gaza. À ce jour, on dénombre déjà plus de 100 personnes tuées parmi la population palestinienne, dont de nombreux enfants ! Il y a un peu moins de quatre ans, Israël déclencheait son opération « Plomb durci » contre la bande de Gaza, causant la mort de 1315 Palestiniens (et celle de 13 Israéliens). Qu'attendent le Gouvernement belge et l'Union européenne pour prendre les sanctions qui s'imposent contre Israël ?

Face à ce nouveau drame humain qui se déroule sous nos yeux, il est important de pointer les responsabilités. Depuis plus de 40 ans, la politique d'annexion, de colonisation, d'isolement, d'embargo et d'intimidation systématiques menée par l'État israélien a engendré des conséquences désastreuses sur la population palestinienne, de Gaza comme de Cisjordanie. Le blocus exercé par Israël dans la bande de Gaza asphyxie la population locale : 34 % d'entre elle est au chômage et 80 % des personnes dépendent de l'aide alimentaire. La population de Gaza est enfermée dans ce qu'on ne peut appeler autrement qu'une prison à ciel ouvert. Face à cette violation permanente des droits humains fondamentaux, l'attentisme politique de la communauté internationale est incompréhensible et inacceptable. Dans le chef de la diplomatie des États-Unis, c'est même pire puisqu'elle estime qu'Israël a, au nom du droit de défendre sa propre population, celui de s'en prendre à des civils palestiniens innocents !

Malgré les diverses condamnations de la Cour Internationale de Justice, l'État hébreu continue sa politique de colonisation et menace de renverser le régime palestinien si celui-ci persévère à vouloir être reconnu comme un État par l'ONU. Pendant ce temps-là, le Parlement européen n'hésite pas à renforcer ses relations commerciales avec Israël en signant le Traité ACAA sur la conformité des produits industriels israéliens.

Pour le Mouvement Ouvrier Chrétien, il est temps que cesse l'impunité dont jouit l'État d'Israël. La Belgique, l'Union européenne et l'ONU doivent condamner la politique d'agression et d'occupation menée par Israël sur les territoires palestiniens et reconnaître au plus vite l'existence d'un État de Palestine.

Depuis toujours, et avec beaucoup d'acteurs politiques et de mouvements sociaux en Belgique et dans le monde, le Mouvement Ouvrier Chrétien plaide pour une résolution pacifique du conflit qui doit nécessairement passer par une négociation politique qu'il faut imposer au Gouvernement israélien.

C'est pourquoi :

§ Il plaide pour que l'Europe prenne ses responsabilités dans la négociation politique et clarifie sa position face aux violations du droit international commises par Israël.

§ Il demande à l'Union européenne de prendre en compte le fait que le conflit n'oppose pas deux parties égales, mais bien un occupant et un occupé, quels que soient les agissements des uns et des autres.

§ Sur base des nombreuses atteintes par Israël au droit international, il attend de l'Union européenne qu'elle prenne les sanctions qui s'imposent, notamment en faisant pression pour que cesse la politique de colonisation de l'état hébreu dans le territoire palestinien.

§ Pour que la paix et la démocratie puissent enfin émerger dans cette partie du monde, il demande que l'ONU valide au plus vite la demande de reconnaissance d'un État de Palestine et permette au peuple palestinien de bénéficier de son droit légitime à disposer d'un État souverain.

Thierry JACQUES,

Président.